



PRÉFET DE LA MARTINIQUE

Cabinet du préfet
Bureau de la communication interministérielle

Fort-de-France, le 10 novembre 2017

Communiqué de presse

Mise au point sur les élections à Sainte-Marie

Pour faire suite aux accusations de M. Saint-Yves RANGOM à l'égard de la sous-préfecture de La Trinité, le sous-préfet tient à rappeler les éléments suivants.

Le dépôt des listes de candidatures pour le premier tour des élections municipales et communautaires de la commune de Sainte-Marie s'est clôturé le jeudi 9 novembre 2017 à 18 heures à la sous-préfecture de La Trinité. Le tirage au sort pour l'attribution des emplacements d'affichage pour le premier tour a eu lieu le vendredi 10 novembre 2017 à la sous-préfecture de La Trinité.

L'ordre d'affichage des trois listes de candidatures est :

- La liste « Nou Toujou Sav Sa Nou Lé » de Bruno Nestor AZEROT
- La liste « Paix et Unité Pour Sainte-Marie » de Jean CAUVER
- La liste « Tous ensemble pour Sainte-Marie » de Louis Philippe BIRBA

Il y a lieu de rappeler que plusieurs échanges entre les services de la sous-préfecture et M.RANGOM se sont tenus pour l'accompagner dans le dépôt de sa candidature, comme pour tout candidat.

Les documents constituant son dossier ont ainsi été vérifiés en présence de M.RANGOM, et de son huissier de justice mandaté à cet effet. Après contrôle auprès du responsable du service des impôts des particuliers de Trinité, il est apparu que sur son avis d'imposition au 1er janvier 2017, il était domicilié au Marigot.

En vertu de l'article L 228 du code électoral, « sont éligibles au conseil municipal tous les électeurs de la commune et les citoyens inscrits au rôle des contributions directes ou justifiant qu'ils devaient y être inscrits au 1er janvier de l'année de l'élection. »

Face à cette évidence, constatée également par l'huissier, M. RANGOM n'a pas déposé de liste.

Contacts réservés aux médias :

Nathalie CHAMPLONG 05-96-39-39-20 ou 06-96-28-34-42
nathalie.champlong@martinique.pref.gouv.fr
Ghislaine ANGLIONIN 05-96-39-39-21 ou 06-96-23-19-93 –
ghislaine.anglionin@martinique.pref.gouv.fr

Suivez l'actualité de

L'Etat en Martinique

sur internet : www.martinique.pref.gouv.fr
sur Facebook : @prefet.martinique
sur Twitter : @prefet972